



## Amap Charles Lebourg – CONTRAT LEGUMES

SAISON 07 – 04 octobre 2018 au 27 septembre 2019

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne  
Livraison de légumes certifiés issus de l'agriculture biologique

### AMAP LEGUMES Charles Lebourg

|  |   |
|--|---|
| Email :                                  | Orrion-loquidy@outlook.fr   |
| Référents :                              | Bruno GAGNEPAIN (06 67 78 63 70),   |
| Producteur partenaire :                  | Benjamin COCHIN - Les Rangs d'oignons<br>22 allée de Clermont, bât A3, 44850 Le Cellier |
| Certification Ecocert n°44/113425/732042 | Validité : 31/03/2020   |
| Distribution :                           | le jeudi de 19H00 à 20h00   |
| Local de l'AMAP :                        | Ecole Charles Lebourg - 5 rue Charles Lebourg à Nantes                                  |

#### Contrat

Le présent contrat est conclu entre le producteur de légumes Benjamin COCHIN, labellisé agriculture biologique, et le consomm'acteur de l'AMAP Charles Lebourg. Le contrat court du 4 octobre 2018 au 26 sept 2019 inclus et porte sur 49 distributions hebdomadaires de paniers de légumes récoltés sur l'exploitation. Par ce contrat, le consomm'acteur devient propriétaire des produits qui lui seront livrés.

**Le prix du panier hebdomadaire de légumes est de 15 euros, les distributions ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h à l'école maternelle Charles Lebourg. Il est prévu trois semaines sans distribution:**

- Le 27 décembre 2018
- Le 3 janvier
- le 30 mai 2019. Ces dates seront à confirmer en fonction de l'état des cultures.

#### Les engagements du producteur

En tant que producteur partenaire, certifié biologique, je m'engage à :

- ∞ fournir des légumes frais, cultivés sur des parcelles biologiques, sans engrais chimique, ni pesticide, disponibles à mesure qu'ils mûrissent,
- ∞ déterminer le contenu du panier comportant au moins 5 variétés de légumes,
- ∞ faire en sorte qu'il y ait une rotation variée des produits d'une semaine sur l'autre,
- ∞ encaisser les chèques aux dates précisées,
- ∞ accueillir les adhérents sur mon exploitation au moins une fois par année,
- ∞ respecter les principes de la Charte des AMAP.

#### Les engagements du consomm'acteur

En tant que consomm'acteur, je m'engage à :

- ∞ respecter les principes de la Charte des AMAP,
- ∞ soutenir les producteurs dans leur démarche sur toute la période du contrat,
- ∞ reconnaître que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte,
- ∞ venir remplir mon panier au local de distribution durant les heures de distribution,
- ∞ chercher quelqu'un qui soit prêt à prendre mon panier et émarger à ma place lorsque je ne peux me déplacer. **En cas d'oubli, mon panier sera distribué aux personnes en charge de la distribution ce jour là (aucun remboursement ne sera effectué).**
- ∞ effectuer au minimum trois permanences, de 18h45 à 20h00 (installation, distribution et rangement) durant le présent contrat en m'inscrivant en avance sur le planning des permanences.

Le consommateur, faisant acte d'engagement solidaire avec les producteurs par avance de trésorerie, accepte de régler l'ensemble de la récolte par chèque à l'ordre des producteurs, datés du jour de l'engagement et remis à celui-ci le jour de la première distribution au plus tard.

#### Règlement par chèques libellés à l'ordre de Benjamin Cochin.

Contrat débutant le: ..... Nb de paniers: ..... Prix unitaire: 15 euros  
3€ supplémentaire sur l'année pour le panier d'échange amené chaque semaine par le producteur

| Choix de règlement                 | Montant Total          | Dates d'encaissement                                   |
|------------------------------------|------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 1 chèque  | (nb panier x 15€) + 3€ | 06/10/18   |
| <input type="checkbox"/> 3 chèques | (nb panier x 15€) + 3€ | 06/10/18 – 9/3/19 – 7/9/19                             |
| <input type="checkbox"/> 6 chèques | (nb panier x 15€) + 3€ | 06/10/18 – 8/12/18 – 9/2/19 – 6/4/19 – 8/6/19 – 7/9/19 |

| Le consomm'acteur   | Date – signature |
|---|------------------|
| Nom prénom:<br>Tél: ..... Email: .....<br>Adresse: .....  |                  |
| Les producteurs   | Date – signature |
| Benjamin COCHIN - Les Rangs d'oignons<br>22 allée de Clermont, bât A3 44850 Le Cellier<br>Tel: 07-68-46-48-00 – Email: lesrangsdoignons@gmail.com |                  |